



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal de Bassins
du mardi 30 août 2011 à 20 heures

L'assemblée ordinaire est convoquée par le Bureau à la demande de la Municipalité pour le 30 août à 20 h. à la salle communale avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des procès-verbaux de la séance du 21 juin 2011
2. Communications du bureau et de la municipalité
3. Préavis 7/11 relatif à l'obtention par la municipalité d'une autorisation générale de plaider
4. Préavis 8/11 sur une autorisation générale pour acquisition et aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés jusqu'à concurrence de CHF 30'000.— par cas
5. Préavis 9/11 sur une autorisation pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
6. Préavis 10/11 relatif au plafond d'endettement de la législature 2011-2016
7. Propositions individuelles
8. Divers

Présidence : Odile Hausser
Secrétariat : Francine Bandieri
Scrutateurs : Robert Dutoit et Hans Rein

33 conseillers sont présents, 6 sont excusés.

La présidente constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer. Elle donne lecture de l'ordre du jour qui sera suivi sans autre modification que l'ajout de l'approbation du procès-verbal de la séance d'installation du 16 mai 2011.

1. Approbation des procès-verbaux des 16 mai et 21 juin 2011

Ces procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à leurs auteurs.

2. Communication du bureau et de la municipalité

a) du Bureau

En premier lieu, la présidente procède à l'assermentation de M. Bruno Daengeli, absent lors de la séance d'installation. Après lecture de la promesse légale devant toute l'assemblée, M. Daengeli lève la main et prête serment. Il fait ainsi partie de droit du Conseil qui compte maintenant 34 conseillers présents.

La présidente rappelle que le règlement du conseil est disponible sur le site internet de la commune. Elle en souligne certains points importants et insiste sur le fait que les propositions individuelles doivent être présentées par écrit et sous une forme précise (motion, postulat, interpellation, simple question, etc) afin que le Conseil puisse les traiter de façon conforme au règlement.

En ce qui concerne les commissions, celles-ci sont priées de désigner un répondant qui sera l'interlocuteur du bureau le cas échéant.

Prochainement, la partie du site internet communal concernant le conseil sera gérée par le bureau du conseil.

Le budget 2011 est distribué aux nouveaux membres.



b) de la Municipalité

- M. Vukasovic informe sur l'éclairage du sentier de Coudray qui est maintenant opérationnel.
- M. Matthey donne quelques informations sur les statistiques des déchets qui montrent que la commune de Bassins reste en bonne position dans le domaine des ordures ménagères. Le tri fonctionne bien. Il n'y a pas lieu de se relâcher. Il signale que le financement sera à revoir suite à l'arrêt du Tribunal fédéral à ce propos.

- M. Lohri signale que le Bancomat sera installé à la piscine le 15 octobre et non le 15 septembre comme prévu.

L'installation du panneau d'information lumineux est fixée au jeudi 1^{er} septembre.

Une étude est en cours pour un système de location de vélos entre la piscine et la gare de Bassins, éventuellement avec le Zoo de la Garenne.

3. Préavis 7/11 relatif à l'obtention par la municipalité d'une autorisation générale de plaider

Les rapports de la commission des finances et de la commission de gestion proposent d'approuver ce préavis.

La discussion est ouverte; elle n'est pas demandée. La discussion est close. Au vote, le préavis est accepté sans opposition.

4. Préavis 8/11 sur une autorisation générale pour acquisition et aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés jusqu'à concurrence de CHF 30'000.— par cas

Les rapports de la commission des finances et de la commission de gestion proposent d'approuver ce préavis.

La discussion est ouverte; elle n'est pas demandée. La discussion est close. Au vote, le préavis est accepté sans opposition.

5. Préavis 9/11 sur une autorisation pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Les rapports de la commission des finances et de la commission de gestion proposent d'approuver ce préavis.

La discussion est ouverte; M. Bernard Treboux fait remarquer les différences entre les termes des conclusions des rapports et ceux du préavis. La présidente rappelle que cela ne porte pas à conséquence car nous votons toujours sur des préavis et non sur les conclusions des rapports de commissions. La discussion est close. Au vote, le préavis est accepté sans opposition.

6. Préavis 10/11 relatif au plafond d'endettement de la législature 2011-2016

Les rapports de la commission des finances et de la commission de gestion proposent d'approuver ce préavis.

La discussion est ouverte; elle n'est pas demandée. La discussion est close. Au vote, le préavis est accepté sans opposition.

7. Propositions individuelles

Mme Matthey propose que les procès-verbaux du conseil ne soient pas exclusivement des procès-verbaux de décision mais que les discussions qui influencent nettement les décisions soient également mentionnées. M. Dubois demande que la proposition de Mme Matthey soit